

Rapport d'activité
des services **2023**

Édito



Georges ZIEGLER
Président du Département
de la Loire

C'est avec une grande fierté que je vous présente le rapport d'activité des services du Département de la Loire pour l'année 2023. Ce document illustre les politiques publiques ambitieuses que nous mettons en place au quotidien et met en lumière le travail remarquable des élus, des directions, des services et des agents du Département. Et ceci dans un contexte financier et institutionnel particulièrement difficile.

Nous avons fait face à ce climat morose et nous avons su garder le cap pour maintenir des perspectives stables tout en conservant notre capacité à investir.

Vous découvrirez à travers ces pages une illustration de nos actions avec des chiffres-clés pour permettre à chacun de mieux apprécier le résultat de notre travail collectif. Je voudrais toutefois en relever quelques-unes qui me tiennent tout particulièrement à cœur.

L'aide sociale à l'enfance. C'est une priorité absolue de notre mandat. Nous agissons pour diversifier et adapter l'accueil des enfants, mais aussi pour l'attractivité de ces métiers essentiels. Nous poursuivons cette dynamique en 2024 et les années suivantes.

L'appui aux territoires. Le Département est la collectivité de la proximité, il a la capacité de venir en soutien aux projets des communes et intercommunalités afin d'améliorer les services apportés aux habitants. 2023 a marqué un point d'étape, avec le renouvellement des contrats négociés avec les communautés de communes, pour toujours plus de projets utiles aux territoires, et ceci dans tous les domaines de nos compétences.

Un effort massif en faveur du développement durable avec le développement des boucles d'autoconsommation collective pour produire et consommer notre propre énergie, réduisant ainsi notre dépendance aux énergies fossiles et notre empreinte carbone ou encore la rénovation énergétique de nos bâtiments.

La mobilisation des agents de notre collectivité. Chacun dans leurs domaines de compétences, les 3 600 agents du Département agissent au quotidien pour rendre possibles et concrets les projets portés par la collectivité. Chaque jour, ils sont aux côtés des habitants de la Loire à chaque étape de leur vie, au plus près de leurs besoins.

Cette année si particulière aura été aussi celle des Jeux olympiques et paralympiques qui ont suscité une véritable ferveur populaire notamment lors du passage de la flamme qui a rassemblé plus de 60 000 ligériens. Notre investissement paie nous avons d'ores et déjà réussi à créer un véritable écosystème favorable à la pratique du sport sur tout le territoire et pour tous.

Avec vous, pour vous, Ensemble, continuons de faire grandir la Loire !

Édito



Christophe MAILLOT
Directeur général
des services

L'année 2023, comme les précédentes, aura été pour notre collectivité une année de mobilisation sans faille au service des habitants de la Loire. Par la mise en œuvre des politiques publiques sous l'égide de l'Assemblée départementale d'abord, par le biais ensuite de l'engagement de l'ensemble des agents, le Département aura ainsi, une nouvelle fois, démontré sa volonté de délivrer un service public de qualité capable de répondre à la double exigence de proximité et d'humanité.

Il faut bien le dire, cette double exigence n'est d'ailleurs pas tant une option qu'un impératif. Nous ressentons bien tous en effet que nous sommes au bord, désormais, d'un monde nouveau. Un monde plein de périls, mais également d'opportunités. Nous ressentons bien tous, aussi, que le contexte auquel nous sommes confrontés est marqué par de nouvelles fragilités, des fractures sociales et sociétales trop souvent synonymes de nouvelles injustices, qui nécessitent des pouvoirs publics une mobilisation de tous les instants. Une mobilisation pour que les règles soient connues et respectées de tous, sans complaisance. Une mobilisation qui, dans le même temps, rendra toujours davantage nécessaire l'émergence d'une fraternité sincère, en lieu et place des faux-fuyants, des faux-semblants de la bonne conscience hypocrite et égoïste.

Dans ce monde en révolution permanente, dans ce contexte fragile et violent que nous connaissons, dans ce climat inquiétant et anxiogène, nos concitoyens ont en tous les cas plus que jamais besoin de repères, de boussoles, d'institutions solides sur lesquelles il est possible de s'appuyer. Je veux à cet égard partager avec vous une conviction : le Conseil départemental de la Loire représente pour les habitants de notre territoire et les usagers de nos politiques publiques une source de sécurité et de sérénité.

C'est précisément pour cette raison que le contexte actuel nous oblige et que la confiance que nos concitoyens mettent en notre Institution nous honore. Le Département est attendu. Nous n'avons donc pas le droit d'être moyens, de baisser la garde, ou de nous autoriser à lâcher prise.

Les difficultés financières actuelles qui sont celles de tous les Départements ne doivent de ce point de vue, en aucun cas, constituer un prétexte. Certes, elles nécessitent des adaptations, des modernisations, des redéploiements de moyens, des redéfinitions de périmètres de politiques publiques, la fixation de priorités stratégiques et opérationnelles. Mais jamais ces difficultés ne devront être sources d'un relâchement coupable.

C'est bien pour cette raison que nous avons, dans la continuité de notre Plan de Modernisation, initié et impulsé Loire Administration 2030. Pour qu'en permanence les valeurs de performance, d'innovation, d'accessibilité et d'attractivité soient au cœur de la bonne marche de notre administration, au service de nos territoires et de toutes celles et ceux qui y résident. Pour qu'en permanence également, et parce qu'il est un outil de projection et d'adaptation puissant de l'action départementale, Loire Administration 2030 nous permette d'être au rendez-vous de l'exigence. C'est ce que les Ligériens attendent. Dans une République qui se veut irréprochable et exemplaire, ils sont en droit de l'exiger de nous.

Ne nous y trompons pas en effet : si la République a besoin d'un État puissant, stratège et visionnaire, il ne saurait y avoir de République solide sans collectivités territoriales capables d'agir, de rassurer, d'accompagner et de tendre la main. Parce que cette République est aussi la vôtre, et qu'elle est notre Bien commun, vous pouvez être fiers d'être fonctionnaires d'un beau Département qui, sans vous, ne serait sans aucun doute pas ce qu'il est. Je vous suis pour cette raison infiniment reconnaissant de votre engagement, de votre dévouement et de votre sens de l'intérêt général.

Sommaire

6

10

SOLIDARITÉS HUMAINES

24

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

44

SOCIÉTÉ, CITOYENNETÉ ET ATTRACTIVITÉ

56

FONCTIONS TRANSVERSALES ET AFFAIRES GÉNÉRALES

6 Assemblée départementale

8 Organigramme

9 Budget 2021

14 Action sociale et santé

16 Enfance et famille

18 Insertion

20 Autonomie

22 Logement et habitat

28 Voirie

30 Transports

32 Politique cycliste

34 Environnement

36 Coopération territoriale

38 Eau potable
Assainissement
Milieux aquatiques

40 Transition numérique

42 Agriculture et forêt

48 Éducation et jeunesse

50 Culture

52 Sports

54 Tourisme

60 Ressources

62 Fonctions stratégiques

L'Assemblée départementale au 30 juin 2024

42 conseillers départementaux ont été élus en juin 2021 pour un mandat de six ans. Chacun des 21 cantons qui composent la Loire est représenté par un binôme homme-femme. Georges Ziegler est président du Département depuis le 16 octobre 2017.



Le Président
Georges ZIEGLER

**ANDRÉZIEUX-
BOUTHÉON**



Nicole
BRUEL

Sylvain
DARDOULLIER

**BOËN-SUR-
LIGNON**



Chantal
BROSSE

Valéry
GOUTTEFARDE

CHARLIEU



Clotilde
ROBIN

Jérémie
LACROIX

LE COTEAU



Véronique
CHAVEROT

Daniel
FRÉCHET

FEURS



Marianne
DARFEUILLE

Pierre
VÉRICEL

FIRMINY



Danièle
CINIERI

Julien
LUYA

MONTBRISON



Sylvie
GENEBRIER

Jean-Yves
BONNEFOY

LE PILAT



Valérie
PEYSSELON

Jean-François
CHORAIN

RENAISON



Huguette
BURELIER

Antoine
VERMOREL-
MARQUES

RIVE-DE-GIER



Séverine
REYNAUD

Bernard
LAGET

ROANNE 1





Brigitte
DUMOULIN

Jean-Jacques
LADET

ROANNE 2





Farida
AYADENE

Lucien
MURZI

SAINT-CHAMOND





Stéphanie
CALACIURA

Hervé
REYNAUD

SAINT-ÉTIENNE 1





Fabienne
PERRIN

Georges
ZIEGLER

SAINT-ÉTIENNE 2





Pascale
LACOUR

Jean-François
BARNIER

SAINT-ÉTIENNE 3





Arlette
BERNARD

Pierrick
COURBON

SAINT-ÉTIENNE 4





Marie-Jo
PEREZ

Jordan
DA SILVA

SAINT-ÉTIENNE 5





Marie-Michelle
VIALLETON

Régis
JUANICO

SAINT-ÉTIENNE 6





Nadia
SEMACHE

Paul
CORRIERAS

**SAINT-JUST
SAINT-RAMBERT**





Sylvie
BONNET

Éric
LARDON

SORBIERS





Corinne
BESSON-
FAYOLLE

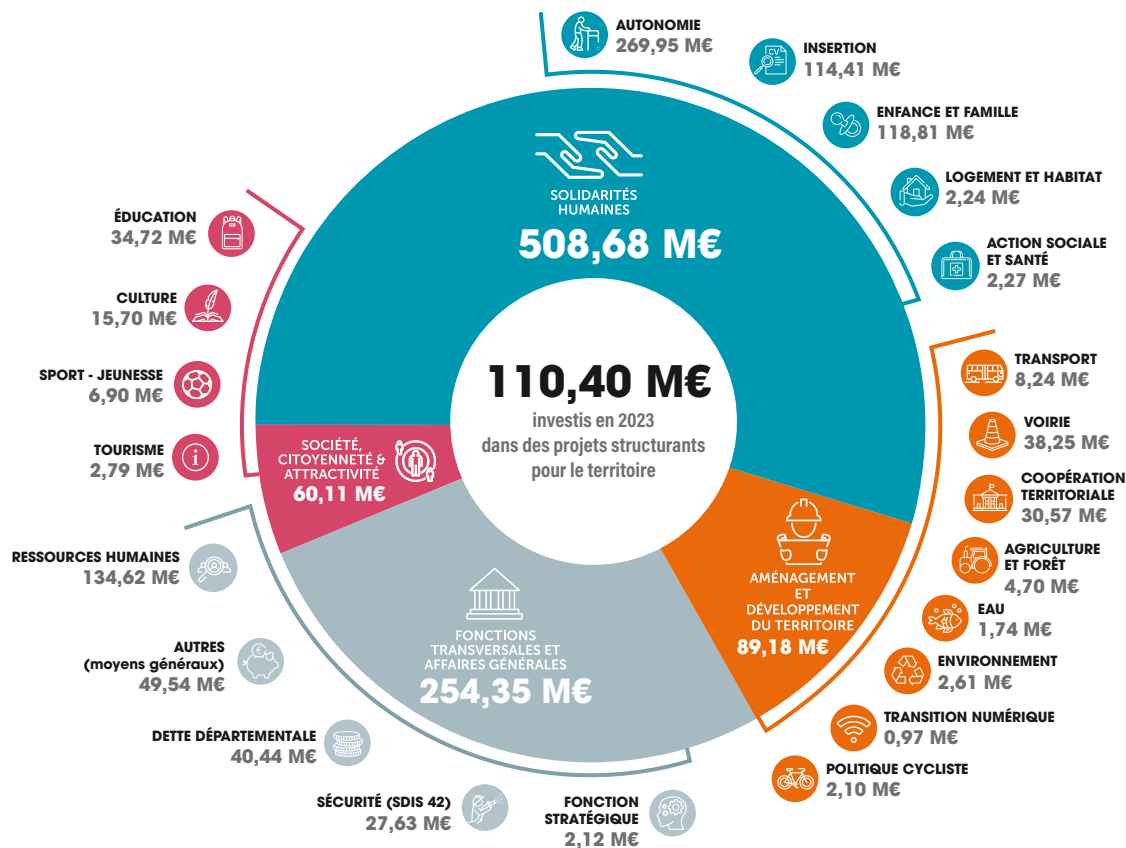
Yves
PARTRAT

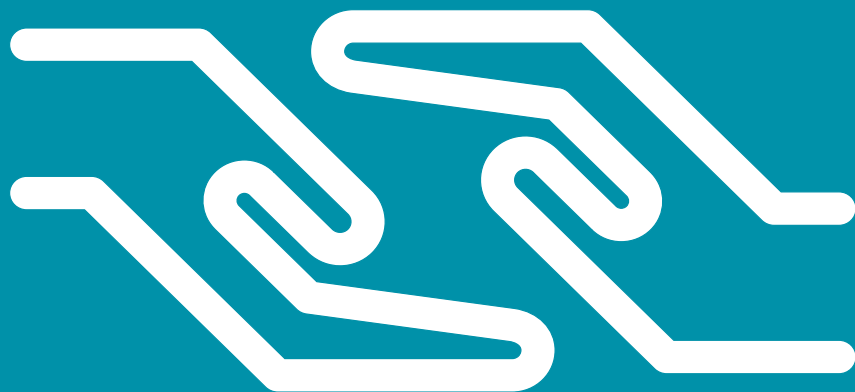


L'organigramme
des services
au 1^{er} janvier 2024

Budget 2023

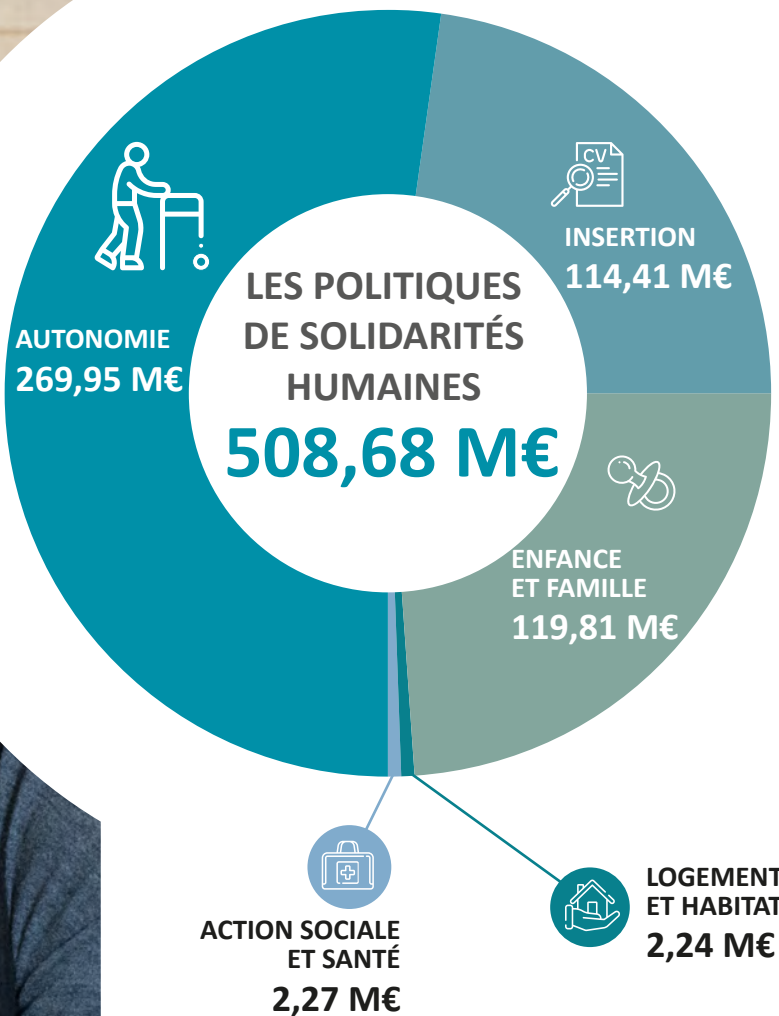
912,31 millions d'euros





SOLIDARITÉS HUMAINES





829 personnes vaccinées en centre de vaccination

14 949 vaccins réalisés

25 420 ménages rencontrés par le service social

79 300 contacts usagers réalisés par les équipes du service social

dont **7 530** visites à domicile

298 demandes de secours exceptionnels et d'urgence (262 aides attribuées)

Le projet de territorialisation et l'offre de service d'accueil

L'évolution des publics, des indicateurs de fragilités économiques et de pauvreté, nécessitent d'actualiser les orientations stratégiques sur la place et l'action du Département dans le champ de l'action sociale dite généraliste.

Le service social départemental s'est engagé en 2023 dans un travail de redéfinition de son offre de service et de sa stratégie de territorialisation. Pour ce faire, les services du Département sont accompagnés par le Cabinet Mensia. Ce travail est construit en trois grandes phases sur une période de neuf mois :

- **Phase 1** : état des lieux avec l'élaboration par l'observatoire des politiques publiques d'un diagnostic territorial, la réalisation d'entretiens avec des partenaires internes et des partenaires externes clés.
- **Phase 2** : benchmark et organisation d'ateliers participatifs avec les agents à la suite d'un séminaire de lancement qui a réuni près de 240 agents. En parallèle, une plateforme collaborative a été créée pour favoriser la participation du plus grand nombre.
- **Phase 3** : définition d'une stratégie et de sa déclinaison en termes d'offre de service et d'organisation et élaboration d'un programme pluriannuel de mise en œuvre.

ACTION SOCIALE ET SANTÉ

Actions en faveur de l'accueil et l'accompagnement social, prévention et promotion de la santé publique, protection des personnes vulnérables et lutte contre l'exclusion...

La politique d'action sociale et de santé répond à une démarche de prévention auprès de tous les Ligériens.

L'offre de service d'action sociale

L'action du service social départemental (SSD) s'appuie aujourd'hui sur un réseau de 86 points d'accueil aux caractéristiques différentes. L'accueil s'organise de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h selon la déclinaison suivante :

19 points d'accueil de niveau 1 :

- 4 territoires de développement social avec une offre de service globale (enfance, famille, insertion, logement, personnes âgées et personnes handicapées),
- 15 points d'accueil de niveau 1 (accueil chaque jour).

29 points d'accueil de niveau 2 :

Ils correspondent à une présence régulière d'un travailleur social sur le site avec des permanences dites renforcées avec la présence d'une secrétaire médico-sociale.

38 points d'accueil de niveau 3 (accueil quelques jours par mois) :

Les points d'accueil de niveau 3 correspondent aux permanences sociales simples.

L'accueil physique des publics s'effectue selon différentes modalités : accueil en permanence sans rendez-vous et accueil sur rendez-vous. Lors de l'accueil sur rendez-vous, la prise en compte immédiate des demandes doit être possible, ce qui doit conduire à préserver des plages libres entre les plages de rendez-vous. La mise en place de permanences sans rendez-vous est privilégiée sur certains sites pour répondre aux besoins des usagers, si la configuration des locaux le permet.

Par ailleurs, les situations urgentes doivent pouvoir être traitées là où elles se présentent, indépendamment des temps organisés d'accueil du public.



Prévention des expulsions : le dialogue social et financier (DSF)

La mise en oeuvre du DSF, effectif depuis juillet 2023 au sein de notre collectivité, répond à une évolution du cadre légal de la prévention des expulsions. À la suite des Lois ALUR (2014) et ELAN (2018), le décret du 5 janvier 2021 précise, dans le cadre d'un document unique, les différentes étapes de la procédure de l'enquête assignation, avant l'audience judiciaire aux fins de résiliation du bail.

Cette intervention sociale réalisée sous cette forme, depuis bientôt une année, auprès des locataires et des bailleurs par les agents du Département (assistantes sociales ou conseillère en économie sociale et familiale) permet au magistrat de mieux comprendre les causes de l'impayé locatif, les moyens mis en œuvre par le locataire pour y remédier, les dispositifs sollicités pour apurer la dette et la recherche active de solutions alternatives de relogement dans la perspective où le bail serait résilié. La procédure ainsi harmonisée sur l'ensemble du territoire français se veut beaucoup plus précise, regroupant l'ensemble des éléments contradictoires de nature à pouvoir éclairer la décision du juge.



ENFANCE ET FAMILLE

La protection maternelle et infantile (PMI) accompagne les familles : naissance et santé de l'enfant, modes de garde... Le Département met en action sa politique à travers son schéma prévention-protection de l'enfance.

Chiffres clés 2023

- 4 249** informations préoccupantes reçues
- 2 312** enfants confiés
- 1 964** enfants suivis en assistance éducative et judiciaire
- 1 040** enfants suivis en assistance éducative et administrative
- 648** assistants familiaux agréés
- 637** mineurs non accompagnés (MNA)
- 3 785** assistants maternels agréés
- 675** grossesses suivies par la Protection maternelle et infantile (PMI)
- 6 510** enfants de moins de 6 ans vus en consultation
- 8 732** enfants vus en bilan de santé en école maternelle

Le Projet pour l'enfant (PPE)

Durant l'année 2023, les professionnels de la direction de l'Enfance se sont appliqués à poursuivre les grandes orientations dictées par la loi du 7 février 2022. Le Projet pour l'enfant reste la pierre angulaire pour faciliter une continuité des parcours des enfants et leur permettre, ainsi qu'à leur famille, de s'emparer de leur projet de vie. Dans ce cadre, la Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE) a réalisé une étude en lien avec le Département intitulée "Les jeunes en précarité : construire le futur sous contraintes". Elle est intervenue dans le cadre de l'expérimentation du Projet pour l'enfant sous forme de formations et a animé un groupe de pilotage de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance dans le cadre de la participation des parents (organisation et animation d'un groupe de parents d'enfants placés).

ZOOM SUR

La prévention des risques environnementaux chez la femme enceinte et le jeune enfant

Les femmes enceintes représentent une population particulièrement sensible et fragile face à la pollution environnementale (produits d'hygiène, perturbateurs endocriniens, pesticides, qualité de l'air...). La santé de l'enfant à naître se joue beaucoup pendant la grossesse.

Les sages-femmes de PMI, notamment au cours de l'entretien prénatal précoce, sensibilisent les patientes et leur apportent des conseils pour se protéger au mieux elles et leur futur bébé. Les professionnelles sont présentes pour répondre aux questions des parents, d'autant que d'autres vecteurs tels les réseaux sociaux, les médias, l'entourage peuvent apporter des réponses contradictoires engendrant de l'anxiété.

Il est essentiel aussi de préserver le jeune enfant au maximum des risques environnementaux : pollution de l'air intérieure et extérieure, molécules toxiques contenues dans l'alimentation, la cosmétique, la fabrication des jouets. En consultations de PMI, des conseils sont donnés aux parents de manière régulière et systématique. Les enfants des familles vulnérables sont plus impactés par ces risques que les autres enfants.

De plus, de par leur fonction de contrôle de l'accueil du jeune enfant, les services de PMI apportent des conseils adaptés et efficaces aux établissements collectifs d'accueil du jeune enfant et aux assistants maternels.



Le récit de vie

Le récit de vie, outil porté par les professionnels de l'Enfance, permet aux enfants accompagnés d'intégrer leurs histoires familiales. Sans cette étape, les soutenir dans la construction de leur désirs et projets de vie futurs est souvent empêché. En collaboration avec l'école de l'oralité, l'Opéra de Saint-Étienne et l'ensemble Canticum Novum, la direction Enfance a lancé une initiative autour de "l'album de vie". Un groupe de psychologues, cinq enfants et les artistes associés ont travaillé sur cette thématique, autour du théâtre, du chant et de la musique.

En parallèle, deux classes de CE2 de l'école de Côte Chaude à Saint-Étienne ont travaillé sur cette même thématique. Les enfants ont engagé une correspondance et se sont retrouvés sur la scène de l'Opéra autour du spectacle "Nour". Ce spectacle évoque l'histoire d'une petite fille qui quitte son pays et ses racines familiales. Les jeunes artistes ont été très applaudis lors de la représentation.

Cette expérience professionnelle singulière a ouvert les psychologues sur une autre façon de soutenir la mise en récit. Lors de la journée avec les cadres de l'Enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse et des établissements, les psychologues ont pu revenir sur l'importance du récit de vie à travers un éclairage théorique.



INSERTION

La direction de l'insertion et de l'emploi oriente les bénéficiaires du RSA vers l'accompagnement le plus adapté à leur situation (social, socioprofessionnel ou professionnel). Elle les accompagne vers et dans l'emploi tout en veillant au bon respect de leurs droits et devoirs.

Chiffres clés 2023

- 17 992** bénéficiaires du RSA (BRSA)
- 16 494** BRSA orientés dont **6 300** en parcours socio-professionnel
- 11 089** contrats validés
- 435** placements opérés dans le cadre de Remise en Jeu
- 214** BRSA en parcours dans les structures d'insertion par l'activité économique

Le nouveau Règlement départemental d'insertion (RDI)

Il définit les principes généraux et les modalités d'attribution du RSA, dont les dispositions nécessitant une appréciation particulière du Président du Département (modalités de calcul des travailleurs indépendants, octroi de remises de dettes, conditions de neutralisation de ressources, sanctions en cas de non-respect, etc.).

Le partenariat Département - France Travail

Le Département a poursuivi en 2023 sa forte collaboration avec France Travail. Ce partenariat fait l'objet d'une convention spécifique adoptée par la Commission permanente du 3 mai 2021, pour trois ans. Elle décrit notamment les procédures, précise les systèmes d'échanges d'informations relatifs aux situations individuelles, ainsi que l'accès aux prestations, aux modalités d'accompagnements des bénéficiaires du RSA dont celui qui relève de l'accompagnement global.

L'accompagnement à la résorption de la fracture numérique : le dispositif Conseiller numérique France Service

La mobilisation et l'implication d'un conseiller numérique au sein de la direction Insertion et emploi se sont caractérisées dans trois domaines principaux : l'accompagnement des usagers, l'acculturation numérique des professionnels et le développement de partenariats internes et externes.

80 ateliers ont été organisés pour 569 usagers autour de l'initiation aux outils informatiques, la recherche d'emploi en ligne, la formation aux compétences numériques essentielles, le soutien dans les démarches administratives et la mise en valeur des compétences professionnelles sur Internet.

L'action "le café du numérique" a permis d'organiser 8 ateliers pour 50 agents de la direction qui ont abordé deux thématiques : l'évaluation des compétences numériques des agents et la protection des données personnelles en ligne.

Dans le cadre du dispositif France service, des actions ont été engagées notamment pour la mise en place du parcours numérique des usagers à Saint-Chamond. Par ailleurs, des actions collectives ont été proposées à 25 travailleurs indépendants.



90 017 personnes accueillies à la Maison Loire Autonomie
(accueil téléphonique et physique)

200 professionnels au sein de la Maison Loire Autonomie
(Direction Autonomie et MDPH)

46 055 bénéficiaires de prestations en faveur de l'autonomie financées
par le Département

48 292 décisions et avis formulés par la MDPH

L'adoption du nouveau schéma départemental de l'autonomie

Le schéma départemental de l'autonomie 2017-2021 était le premier dans la Loire concernant à la fois le champ des personnes âgées et celui des personnes en situation de handicap. Le schéma de l'autonomie 2023-2028 s'inscrit dans le prolongement du précédent pour maintenir la dynamique créée, en proposant néanmoins une méthodologie différente, visant à le rendre plus adaptatif aux évolutions réglementaires nombreuses dans le champ de l'autonomie.

Les six orientations du schéma de l'autonomie, structurées autour de déterminants sociaux de santé qui contribuent à la préservation, la compensation ou la récupération d'une certaine forme d'autonomie, constituent le fil conducteur des actions qui seront mises en place durant ces cinq prochaines années :

- accompagner le virage domiciliaire par une offre médico-sociale adaptée,
- promouvoir une offre d'habitat partagée et adaptée et recomposer / adapter l'offre existante,
- stimuler les initiatives pour renforcer les liens sociaux et soutenir les aidants,
- répondre de manière efficace aux demandes d'ouverture de droits,
- favoriser un accompagnement attentionné à toutes les étapes de l'éducation et de l'emploi,
- assurer une vigilance sur toutes les formes de maltraitance et prévenir les risques.

AUTONOMIE

La politique Autonomie vise à accompagner les personnes âgées et les personnes handicapées, à domicile ou en établissement, et à mettre en œuvre des actions pour préserver leur autonomie et retarder leur entrée dans la dépendance.

ZOOM SUR

La mise en œuvre du plan d'amélioration du fonctionnement de la MDPH

En 2022, la MDPH de la Loire a sollicité la CNSA pour bénéficier de la mission d'appui opérationnel mise en place par cette dernière pour soutenir les MDPH dans leur trajectoire d'amélioration.

La démarche d'accompagnement a débuté en octobre 2022 pour s'achever en novembre 2023. Elle s'est traduite par la signature d'une convention entre la CNSA, la MDPH de la Loire et le Département. Elle définit un plan d'actions pour l'amélioration du service rendu à l'usager et les moyens alloués par la CNSA pour soutenir la mise en place de ce plan d'un montant total de 480 000 €.

Les objectifs de cette convention sont :

- l'optimisation des processus de traitement des dossiers de demande,
- la réduction du volume de demandes en instance,
- l'amélioration et la fiabilisation du pilotage de l'activité.

Le plan d'amélioration du fonctionnement de la MDPH comprend 30 actions et l'aide de la CNSA permet le recrutement de 8,5 équivalents temps plein (ETP) qui viennent renforcer les équipes pendant 13 mois (de janvier 2024 à février 2025).

Le nouveau programme départemental coordonné de prévention

Selon les articles L. 233-1 et L233-1-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie :

- recense les initiatives locales et l'offre en matière de prévention et de soutien aux aidants et les financements consacrés,
- établit un diagnostic des besoins des personnes âgées de 60 ans et plus résidant dans la Loire,
- définit un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention.

Dans notre département, un 1^{er} programme a été élaboré pour la période 2017- 2021 donnant lieu à la mise en place d'actions de prévention en réponse aux priorités définies. Ce programme, prorogé en 2022, est arrivé à échéance. Le diagnostic a donc été actualisé afin d'élaborer une nouvelle programmation cohérente et adaptée aux réalités du territoire, pour la période 2023-2028. Cette démarche a été portée par la cellule "coordination" de la MLA avec l'appui d'un cabinet-conseil "Néorizons" et un comité de pilotage réunissant des élus, services du Département et membres de la Conférence des financeurs. Une démarche participative et consultative a été engagée et a donné lieu à l'adoption de sept ambitions stratégiques :

- faciliter et encourager le bien vivre chez soi sur l'ensemble du territoire,
- accompagner les résidences-autonomie dans le développement de leur rôle d'acteur structurant de la prévention de la perte d'autonomie sur les territoires,
- contribuer à améliorer l'intégration des services autonomie à domicile (SAD) dans l'offre de prévention de la CFPPA,
- poursuivre les actions de soutien aux proches aidants, particulièrement exposés au risque de perte d'autonomie,
- relever le défi collectif de réorientation de l'offre de prévention vers un registre de prévention plus primaire,
- insuffler une nouvelle dynamique dans l'offre déployée sur le territoire, en influençant les modalités de financement et de conduite des actions,
- renforcer l'impact de l'offre déployée sur le territoire, en développant la coopération/coordination entre professionnels et en dotant la CFPPA d'une véritable dimension stratégique.

924 ménages accompagnés dans le cadre du PIG départemental depuis 2019

31 632 contacts auprès de la Maison départementale du logement et de l'habitat (MDHL)

1 213 ménages aidés au titre du Fonds de solidarité logement (FSL)

287 ménages accompagnés dans le cadre du Dispositif d'accompagnement pour les accédants à la propriété (DAAP) depuis 2013

LOGEMENT ET HABITAT

La politique départementale du logement et de l'habitat vise à favoriser l'adaptation des logements pour les seniors. Elle veut faciliter l'accès et le maintien dans le logement pour les plus fragiles, en mettant l'accent sur les actions préventives visant à traiter les causes du mal-logement. Enfin, elle lutte contre la précarité énergétique, en affirmant son rôle de chef de file confié par la loi NOTRe.



L'évaluation à mi-parcours du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)

La loi du 31 mai 1990 dispose que le droit à un logement constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation. Elle instaure dans chaque département un Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées. Dans la Loire, l'État et le Département, avec le partenariat de la CAF, ont adopté un nouveau PDALHPD pour la période 2020-2025.

Dans la cadre de la loi ALUR, une évaluation à mi-parcours du PDALHPD doit être présentée à la Commission hébergement et accès au logement (CHAL).

Ainsi en 2023, le Département et l'État ont mis en place une méthodologie pour procéder à cette dernière avec les objectifs suivants :

- faire de l'évaluation un espace de redynamisation du pilotage et du partenariat,
- créer un outil mettant en exergue les actions du territoire et leurs effets.

Des demi-journées d'ateliers regroupant l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux ont été organisées afin d'engager un travail partenarial autour de cette évaluation.

Cette démarche a abouti à la création de "fiches passeports" qui ont permis de repositionner les priorités du PDALHPD et de réattribuer le rôle de chacun des partenaires dans la progression des actions du Plan.

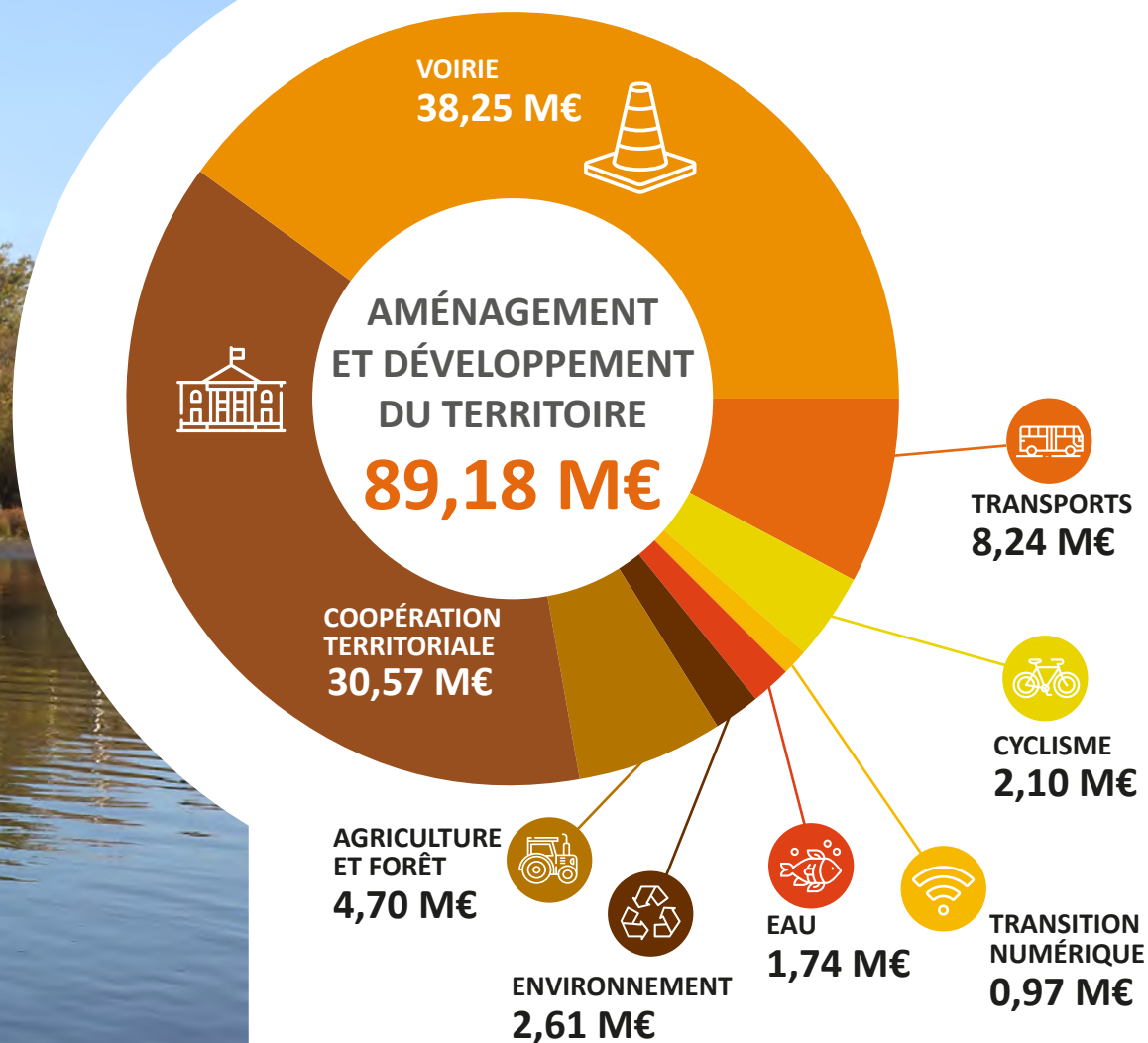
L'évaluation, présentée à la CHAL le 23 novembre 2023, a mis en avant le travail partenarial ainsi que la nouvelle dynamique impulsée par la méthodologie retenue.





AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE







VOIRIE

Acteur incontournable de l'aménagement du territoire, le Département contribue au développement économique des bassins de vie et facilite les déplacements par une offre multimodale et des infrastructures adaptées. Il contribue également à la préservation du cadre de vie par des aménagements environnementaux.

Chiffres clés 2023

- 3 240** km de linéaire de voirie départementale
- 1 570** ouvrages d'art
- 1,7 M** de mètres carrés de chaussées revêtus chaque année
- 300** agents des routes et une trentaine d'entreprises mobilisés
- 400** véhicules
- 100** engins

Atteindre la neutralité carbone en 2050 et améliorer la qualité de l'air en verdissant la flotte des véhicules

L'année 2023 a été consacrée à la définition d'une stratégie de développement des énergies alternatives au diesel pour les véhicules et engins assurant l'entretien et l'exploitation de la route. Le choix s'est porté sur le mix énergétique : utilisation de plusieurs énergies en fonction des usages, des disponibilités technologiques et des capacités d'alimentation. Les premiers véhicules utilitaires légers électriques ont été commandés, des engins et équipements sur batterie ont été acquis. La réflexion a également porté sur l'adaptation des centres d'exploitation et la nécessité de tester prochainement plusieurs solutions.



L'utilisation du lait de chaux

Pour mieux gérer les voiries durant les périodes de forte chaleur et assurer la sécurité des usagers, six épandeurs à lait de chaux ont été acquis pour lutter contre le ressuage (phénomène par lequel le bitume ressort du revêtement en surface, en cas de fortes chaleurs, diminuant l'adhérence et provoquant des désordres sur les chaussées). Épandu à la surface de la chaussée, ce produit a deux effets : il évite que le bitume ramolli colle aux pneus des véhicules et il limite l'élévation de la température de la chaussée. Cette méthode, sans effet néfaste sur l'environnement, permet d'assurer la durabilité des gravillonnages.

1 200 élèves et étudiants en situation de handicap transportés (TEEH) ou aidés par le Département pour leurs trajets domicile-établissement scolaire

dont **950** en transport adapté collectif

7,7 M€ pour financer le transport des élèves et étudiants en situation de handicap

29 contrats de transport pour les TEEH

400 circuits, dont **7%** en véhicule électrique, avec des emplois non délocalisables

S'il n'est plus autorité organisatrice des transports, le Département continue à intervenir à différents niveaux :

- en mettant en œuvre la compétence Transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap (TEEH),
- en tant qu'employeur, avec le plan de mobilité de l'administration,
- à travers de multiples interventions sur les modes ou les supports : aéroport de Saint-Étienne Loire, transports au titre de l'aide sociale à l'enfance, les comités de partenaires des AOM, mobilité solidaire, aménagements d'infrastructures, accompagnement des collectivités dans leurs projets...

TRANSPORTS

La mobilité est un facteur clé de l'attractivité d'un territoire, de sa vitalité et des dynamiques d'échanges et de création de richesses. Le Département intervient à différents niveaux, pour le transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap (TEEH) ou en tant qu'employeur, avec le plan de mobilité de l'administration.

ZOOM SUR

Une enquête auprès des familles pour mesurer leur degré de satisfaction et identifier les difficultés rencontrées

En mai 2023, le service TEEH a lancé, avec l'aide de l'Observatoire des politiques publiques de SMAP, une première enquête de satisfaction à destination des familles des usagers bénéficiant du dispositif. Cette enquête était notamment destinée à prendre en compte les éventuelles remarques des familles pour améliorer le service rendu. 800 familles ont été invitées à répondre par mail à cette enquête conduite sur un mois. 36 questions leur ont été posées pour notamment connaître leur avis sur la qualité de la prise en charge de l'enfant, la qualité de la prestation proposée par la société de transport, la relation au conducteur, le niveau de satisfaction quant à la gestion des dossiers par le Département... Au total, 428 familles ont répondu (soit 53%). Il ressort que les familles sont globalement très satisfaites du service de transport proposé et de la gestion des dossiers. Cette initiative sera renouvelée chaque année.



100 km de Véloire aménagés et jalonnés, 25 km en voie verte et 75 km en véloroute

142 km d'aménagement cyclable sur RD depuis le précédent schéma vélo

3,1 km de linéaire travaux en faveur du vélo, entamés et finalisés

2,7 km de linéaire travaux en faveur du vélo, entamés en 2023 et finalisés en 2024

13 boucles locales jalonnées : **8** sur le Roannais et **5** dans le Forez

17 montées de cols emblématiques jalonnées

962 "chèques vélo" de 300 € attribués aux Ligériens pour l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) neufs

Chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) : expérimentation sur la route de Veauchette

Le Département a lancé cette expérimentation (évaluation réalisée par le CEREMA) en juillet 2023, sur 3 km entre les communes de Craitilleux et Veauchette. Ce dispositif permet de matérialiser un espace pour les cyclistes en partageant la chaussée en trois voies : une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules motorisés et deux bandes cyclables latérales pour la circulation des modes doux. Le Département souhaite ainsi sécuriser la route de Veauchette, redéfinir le partage entre les différents usagers et réduire la vitesse de circulation.

Cette section de 3 km entre Veauchette et Craitilleux est identifiée dans le futur itinéraire de la Véloire. Les utilisateurs ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne sur loire.fr pour évaluer l'impact de cet aménagement sur la sécurité des usagers.

POLITIQUE CYCLISTE

Le Département s'est doté d'une politique cycliste volontariste et ambitieuse, réaffirmée lors de l'approbation du schéma Loire Terre de Vélo 2027 approuvé en 2022.

L'objectif est de positionner le Département en qualité d'aménageur et de couvrir tous les usages du vélo (loisirs, sportifs, déplacements), en répondant aux enjeux sociaux et sociétaux, économiques et d'attractivité.

Une offre de boucles cyclo qui s'étoffe

Avec l'adoption du nouveau plan Vélo, le Département affirme sa position d'animateur à l'échelon départemental des politiques cyclables conduites sur les territoires. Pour compléter et conforter l'offre vélo, les territoires ont été incités à formuler des propositions de boucles cyclo. Elles viennent se connecter à l'infrastructure départementale de la Véloire et mailler le territoire. Ces propositions de balades ne doivent pas excéder une demi-journée, voire une journée dans le cas des boucles les plus difficiles. Elles sont classées en 4 catégories de difficultés : verte, bleue, rouge et noire. Les principaux éléments du cahier des charges sont les suivants : itinéraire inférieur ou égal à 50 km empruntant des voiries existantes revêtues, en itinéraire partagé à faible trafic (inférieur à 500 véhicules/jour).

Ces boucles ont une vocation touristique. Elles ont pour but d'inciter les Ligériens et les touristes à découvrir les atouts patrimoniaux et naturels du département. Au cours de l'année 2023, 4 nouvelles boucles ont été jalonnées sur le territoire de Forez-Est portant ainsi à 13 le nombre total de boucles jalonnées. L'une d'elle, dénommée "Perles du Forez" relie depuis la Véloire les sites culturels départementaux du Prieuré de Pommiers-en-Forez et de la Bâtie d'Urfé. Les parcours de ces boucles sont téléchargeables sur les sites de Loire Tourisme et des Offices de tourisme des territoires traversés.



ZOOM SUR

Le Chèque vélo 42 : un succès confirmé

Pour favoriser l'utilisation du vélo par les Ligériens, l'opération "Chèque Vélo 42" mise en place en 2022, a été renouvelée en 2023. Cette opération consiste en l'octroi d'une aide forfaitaire de 300 € pour toute acquisition d'un vélo à assistance électrique. Cette aide était destinée aux Ligériens majeurs ayant acheté leur VAE à compter du 1^{er} juillet 2022. Une enveloppe dédiée de 300 000 € a été votée.

La plateforme de dépôt des demandes a été ouverte le 31 mai et fermée 13 jours plus tard du fait de son succès et de l'atteinte de la jauge maximale. Ainsi, entre le 31 mai et le 12 juin, 1 010 demandes ont été déposées. L'instruction des demandes a été réalisée entre juin et septembre. 962 dossiers ont été recevables. Cette opération a permis de générer 2 M€ d'acquisitions de cycle. 64% des acquisitions se situant dans une fourchette allant de 1 001 € à 3 000 €. Une majorité de VAE ont été achetés chez des commerçants indépendants (43%) ou magasins de sports (45%), soit un très faible recours des achats sur internet. Les demandeurs étaient pour 55% des hommes et 45% des femmes situés pour 42% dans la tranche d'âge 51-65 ans. 220 communes de domiciliation dans toute la Loire ont été mentionnées sur la plateforme.

Le questionnaire de satisfaction envoyé début 2023 auprès des bénéficiaires du chèque vélo 2022 démontre une utilisation croissante du vélo, vers une mobilité quotidienne et de loisirs.

Chiffres clés 2023

180 000 visiteurs comptabilisés sur **7** ENS équipées d'éco-compteurs

800 personnes ayant profité d'animations dans le cadre des Rendez-vous Nature

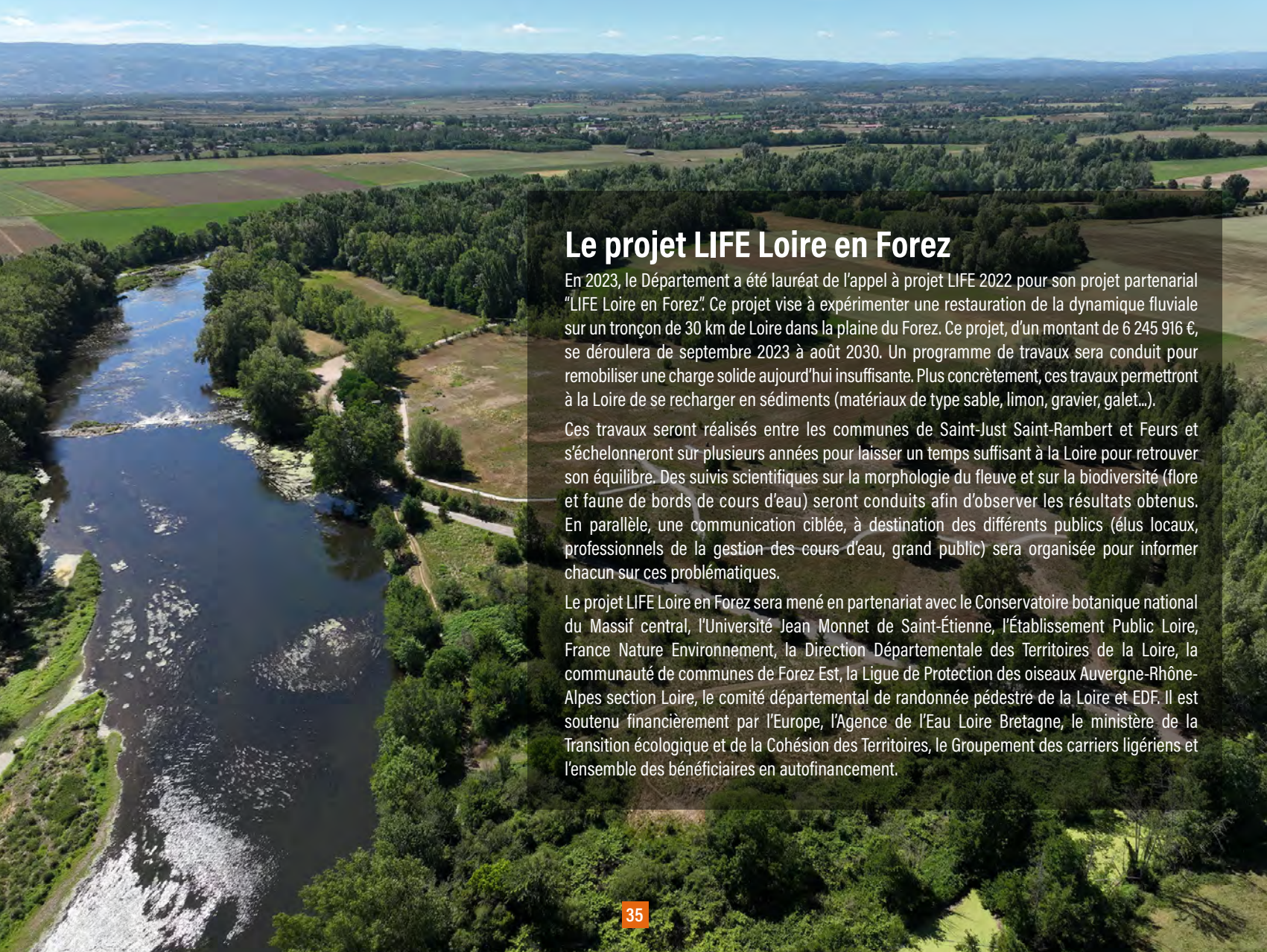
78 projets d'éducation à l'environnement soutenus dans le cadre de l'appel à projets "Ligériens par Nature"

20 projets liés à la préservation de la faune et de la flore ou à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes soutenus dans le cadre des appels à projets faune, flore et espèces végétales exotiques envahissantes.

ENVIRONNEMENT

La politique de l'environnement s'inscrit dans une démarche d'aménagement du territoire qui vise à faire des milieux naturels un atout au service d'un développement durable. Elle participe à la qualité de vie des Ligériens en préservant la biodiversité, les milieux naturels et les paysages. Elle est accompagnée par des actions d'éducation à l'environnement, à l'écocitoyenneté et au développement durable, à destination des agents de la collectivité, des scolaires, au sein des collèges notamment, et du grand public.





Le projet LIFE Loire en Forez

En 2023, le Département a été lauréat de l'appel à projet LIFE 2022 pour son projet partenarial "LIFE Loire en Forez". Ce projet vise à expérimenter une restauration de la dynamique fluviale sur un tronçon de 30 km de Loire dans la plaine du Forez. Ce projet, d'un montant de 6 245 916 €, se déroulera de septembre 2023 à août 2030. Un programme de travaux sera conduit pour remobiliser une charge solide aujourd'hui insuffisante. Plus concrètement, ces travaux permettront à la Loire de se recharger en sédiments (matériaux de type sable, limon, gravier, galet...).

Ces travaux seront réalisés entre les communes de Saint-Just Saint-Rambert et Feurs et s'échelonneront sur plusieurs années pour laisser un temps suffisant à la Loire pour retrouver son équilibre. Des suivis scientifiques sur la morphologie du fleuve et sur la biodiversité (flore et faune de bords de cours d'eau) seront conduits afin d'observer les résultats obtenus. En parallèle, une communication ciblée, à destination des différents publics (élus locaux, professionnels de la gestion des cours d'eau, grand public) sera organisée pour informer chacun sur ces problématiques.

Le projet LIFE Loire en Forez sera mené en partenariat avec le Conservatoire botanique national du Massif central, l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne, l'Établissement Public Loire, France Nature Environnement, la Direction Départementale des Territoires de la Loire, la communauté de communes de Forez Est, la Ligue de Protection des oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes section Loire, le comité départemental de randonnée pédestre de la Loire et EDF. Il est soutenu financièrement par l'Europe, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, le Groupement des carriers ligériens et l'ensemble des bénéficiaires en autofinancement.



COOPÉRATION TERRITORIALE

L'accompagnement technique et financier des collectivités
est un axe important de la politique de coopération territoriale.

Chiffres clés 2023

601 dossiers votés

199 projets accompagnés dans le cadre des appels à partenariats (AAP)

257 réunions sur les territoires

2 projets engagés au titre des contrats négociés

1 064 subventions d'initiatives associatives locales (SIAL)

attribuées pour **1,05 M€**

Un comité de suivi de l'assistance technique

En 2023, a été mis en place un comité de suivi de l'assistance technique du Département. Cette nouvelle instance règlementaire permet de suivre l'assistance technique auprès des communes et de partager différents focus relevant de thématiques telles que l'eau potable et l'assainissement, la voirie et les ouvrages d'art, l'aménagement, l'habitat ou encore la mobilité. Elle associe des représentants des élus communaux, communautaires et des partenaires tels que l'État, les agences de l'eau et comité de bassin versant. Deux comités se sont réunis en février et septembre 2023. Le comité de septembre, à Luppé, a permis notamment de visiter des réalisations exemplaires concourant aux objectifs de développement durable (matériaux biosourcés, construction bois, rénovation énergétique, bâti intelligent et durable, etc.).

Le comité associe largement le réseau d'acteurs de l'ingénierie territoriale, veille au suivi de cette assistance et porte les réflexions visant à élargir non seulement les offres de services mais également l'opportunité de s'impliquer durablement sur l'ingénierie et l'animation territoriale à l'échelle départementale.

Au-delà de l'offre relevant de l'assistance technique règlementaire, les directions opérationnelles dispensent par ailleurs de nombreux conseils relevant de leur politique publique (lecture publique, archives, culture, numérique, etc.). L'animation d'un réseau départemental des référents vélo, sur le volet mobilité, et l'accompagnement spécifique adapté à la perte d'autonomie, pour le logement, ont été mis en place.

Signature des deux premiers contrats négociés avec Loire Forez et Roannais agglomération

L'année 2023 a été une période de transition pour les contrats négociés : les derniers du mandat précédent sont arrivés à leur terme pendant que les nouveaux contrats 2022-2027 se construisent.

Deux contrats ont été finalisés et approuvés par la Commission permanente de décembre 2023, soit un accompagnement financier du Département de 16,65 M€ pour 24 projets structurants.

Le contrat négocié avec Loire Forez agglomération, d'un montant de 8,45 M€, se compose de trois axes dont un autour du développement durable. Celui-ci concerne notamment deux projets d'aménagement de liaisons inscrits au schéma directeur cyclable 2023-2027 de Loire Forez : l'un entre le centre-bourg de Saint-Marcellin-en-Forez et la gare SNCF de Bonson et l'autre entre Boisset-lès-Montrond et Savigneux. Deux projets d'aménagement d'aires de covoiturage à Saint-Marcellin-en-Forez et à Saint-Just Saint-Rambert sont également inscrits. L'accompagnement financier du Département pour ces quatre projets représente 530 000 € pour un montant total de de 1, 038 M€.

Le contrat négocié avec Roannais agglomération s'élève à 8,2 M€ et s'articule autour de deux projets. Parmi eux, l'aménagement des bords de Loire (phase 2) porté par la Ville de Roanne, bénéficie d'un accompagnement du Département de 2,5 M€. La phase 1 a également été accompagnée lors du précédent contrat négocié pour un montant de 2 M€. Ce projet doit répondre à un objectif de mise en valeur des atouts touristiques du territoire autour du fleuve Loire. Le patrimoine naturel est en effet valorisé à travers la requalification des quais, la création d'une vaste esplanade verte bordée par des allées et d'une prairie active. Le projet participe également à la continuité des itinéraires cyclables existants, à savoir la voie verte 71 et l'aménagement cyclable réalisé par le Département le long du canal.

ZOOM SUR

Congrès des maires 2023 : un atelier autour des thématiques de l'architecture et du paysage

Les architectes conseil du Département ont proposé aux élus un atelier autour des thématiques de l'architecture et du paysage. Avec plus de 60 participants, des questions telles que la gestion de l'eau, le choix de matériaux durables ou encore les énergies renouvelables (rénovation énergétique des bâtiments, photovoltaïque, etc.) ont pu être abordées et des contacts établis entre les services, les architectes conseils et les élus communaux.



109 000 € apportés à l'Établissement Public Loire, dont le Département est membre

49 points de suivi de la qualité de l'eau des rivières

102 dossiers déposés au titre des appels à partenariat Eau et milieux aquatiques accompagnés pour un montant de **2,9 M€**

dont **48** dossiers "contrats de rivières" déposés pour un montant de subvention de **738 678 €**

92% des collectivités font appel au service de la Mission d'Assistance et de Gestion de l'Eau (MAGE) pour le suivi de l'exploitation des stations d'épuration

3 siphons diagnostiqués sur le canal du Forez et **1** restauré au titre des travaux d'entretien réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Département

Une opération pour l'amélioration du milieu aquatique à Lupé

Le diagnostic mené à Lupé, confirmé par les visites et bilans confiés par convention à la MAGE, avait conclu au sous-dimensionnement de la station d'épuration des Parlettes, ayant un impact fort sur la qualité du ruisseau du Batalon, et à la vétusté de la station d'épuration du bourg.

Les travaux sur le réseau d'assainissement, pour limiter la collecte des eaux claires parasites, ainsi que le raccordement des deux systèmes sur une station des Parlettes réhabilitée et agrandie, ont bénéficié de l'accompagnement du service. Celui-ci s'est traduit par un suivi technique tout au long du projet et par des aides financières, 204 445 € pour un montant de travaux s'élevant à 912 600 €.

EAU

Les travaux subventionnés contribuent à protéger les ressources en eau destinées à la production d'eau potable, à sécuriser l'alimentation en eau par des interconnexions, à réduire les pertes mais aussi à améliorer la qualité des milieux aquatiques par une meilleure collecte et épuration des eaux usées. Ils sont inscrits dans le cadre plus global et transversal de la politique de l'eau.



5 axes stratégiques

16 fiches-actions dans le SDTAN 3.0

81 communes expérimentatrices de la CyberMétéo

45 conseillers numériques pour le territoire

77 projets de collectivités soutenus dans le cadre de l'Appel à partenariat Loire Connect

150 participants au Comité territorial LoireConnect#1

Le Schéma départemental de médiation numérique

Conscient de son rôle à jouer dans la lutte contre la fracture numérique au titre de ses compétences sociales et de solidarités territoriales, le Département de la Loire mène, depuis 20 ans, une politique volontariste en faveur de la médiation numérique. Partant de ces enjeux et de la politique de transition numérique "Loire Connect", le Département, en s'appuyant sur l'écosystème local, a approuvé un Schéma départemental de médiation numérique (SDMN) autour de quatre axes stratégiques :

- étoffer les offres de médiation numérique,
- renforcer la gouvernance du numérique,
- animer l'écosystème numérique départemental,
- développer et rationaliser les moyens humains et financiers.

En accord avec l'État, ce schéma constitue la déclinaison locale de la feuille de route "France Numérique Ensemble", dont le pilotage est assuré par les deux institutions.

TRANSITION NUMÉRIQUE

La politique de transition numérique doit être à même de répondre aux enjeux sociétaux, de développer une attractivité forte pour le territoire et d'accueillir l'ensemble des Ligériens. Elle s'appuie sur cinq axes stratégiques : donner l'envie du numérique pour mener à bien une véritable transformation culturelle, simplifier le quotidien, créer l'action sociale de demain, être le garant d'infrastructures de qualité et enfin, être acteur de son territoire.

Création de la régie Loire Connect

La poursuite de la délégation de service public (DSP) à LOTIM a été votée en Assemblée départementale le 17 novembre 2023. Dans la continuité, la création de la Régie Loire Connect Réseau a été adoptée à l'unanimité.

ZOOM SUR

LoireConnectTID : lauréat France 2030

L'année 2023 est une année d'aboutissement de projets majeurs et de consolidation des outils d'animation territoriale de la stratégie Loire Connect. Elle a vu la réussite du projet Territoire Intelligent et Durable, LoireConnectTID, lauréat de l'appel à projets éponyme France 2030.

Le projet a pour vocation de répondre aux grands enjeux d'évolution des services publics tout en répondant aux exigences de transition écologique. LoireConnectTID répond à deux enjeux majeurs de développement territorial :

- l'amélioration de l'organisation des structures publiques ; grâce à une meilleure utilisation de la donnée, les acteurs publics sont en mesure d'optimiser leur fonctionnement interne en termes d'efficacité, d'économie et de limitation de leur empreinte carbone,
- le développement et la diversification des services proposés aux usagers ; les outils mis en place dans le cadre du projet contribueront à élargir l'offre de services proposée par les différents acteurs publics.

Le projet mobilise sept partenaires aux activités complémentaires où chacun joue un rôle bien défini : le Département de la Loire, le Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire - Territoire d'Énergie (SIEL), le bailleur social Deux Fleuves Loire Habitat, l'École des Mines de Saint-Étienne (EMSE) en partenariat avec Télécom Saint-Étienne, l'Institut Régional Universitaire Polytechnique (IRUP), ainsi que les sociétés URBS et QARNOT.



119 dossiers FEADER retenus pour le dispositif "investir dans mon exploitation d'élevage" pour **650 000 €** d'aide départementale

41 dossiers d'aide à l'économie d'eau potable pour l'abreuvement

2 174 tonnes de pneus collectées sur les territoires de Loire Forez agglomération et du Pilat rhodanien

320 000 analyses pour la prévention et la protection des troupeaux

147 agriculteurs en situation de fragilité accompagnés dans le cadre du dispositif Avenir 42

160 dossiers d'aides directes dans le cadre du plan filière forêt bois

28 entreprises de la filière forêt bois accompagnées

2 réglementations des boisements approuvés, portant à 45 700 ha la surface agricole protégée du boisement

AGRICULTURE ET FORÊT

La politique agricole et forestière du Département s'articule autour d'actions et de programmes reposant d'une part, sur des compétences propres au Département et d'autre part, sur la convention signée le 15 février 2017 par le Département et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en matière de développement économique pour les secteurs de l'agriculture, de la forêt et de l'agroalimentaire. Les différentes interventions sont adossées à des régimes d'aides de l'État compatibles avec les règles européennes.



L'évolution du Concours des produits fermiers

Le règlement, les critères de sélection et le nom du concours des produits fermiers innovants de la Loire ont été actualisés en 2023. Ces changements font suite à une enquête réalisée en 2023 auprès des agriculteurs, de nos partenaires et du grand public. L'enquête a en effet révélé une volonté partagée de mettre en valeur les notions d'authenticité et de terroir plutôt que celle d'innovation. Il se nomme désormais "Concours des produits fermiers, le meilleur de la Loire dans votre assiette". L'édition 2024, qui verra le concours souffler ses vingt bougies, sera la première de cette nouvelle version.

ZOOM SUR

Les aides aux économies d'énergie dans les élevages

Le Département subventionne les exploitations d'élevages qui investissent dans des équipements permettant de réduire leur facture énergétique : pré-refroidisseur de lait, chauffe-eau solaire, récupérateur de chaleur ou pailleuse suspendue. Cette aide soutient la viabilité économique des élevages ligériens tout en étant vertueuse pour le climat.

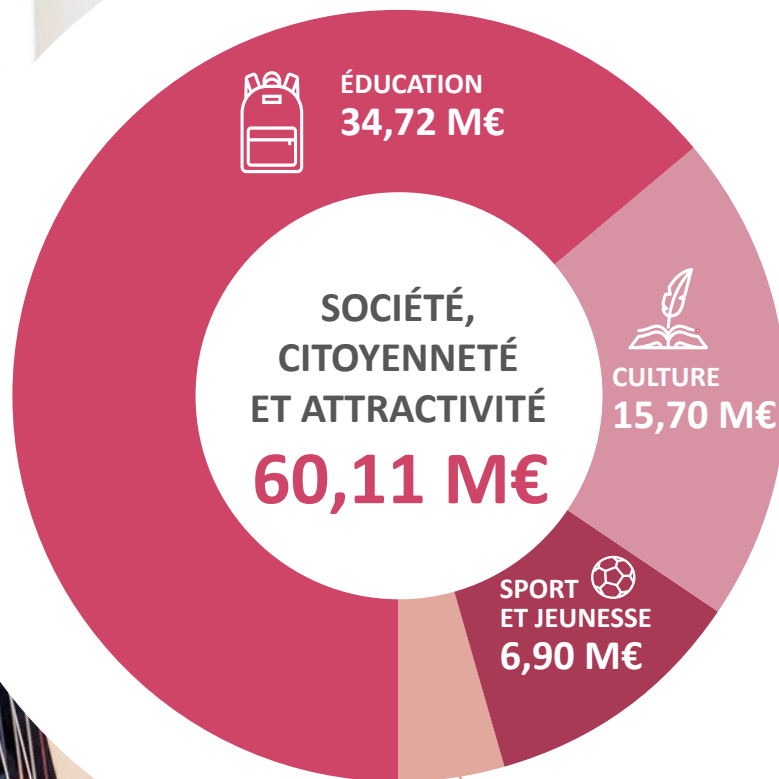
Dans un contexte de forte inflation du coût de la ressource énergétique, le nombre d'aides engagées en 2023 a été élevé au regard des années précédentes (16 dossiers pour un montant total de 30 400 euros).





SOCIÉTÉ,
CITOYENNETÉ
ET ATTRACTIVITÉ





ÉDUCATION
34,72 M€



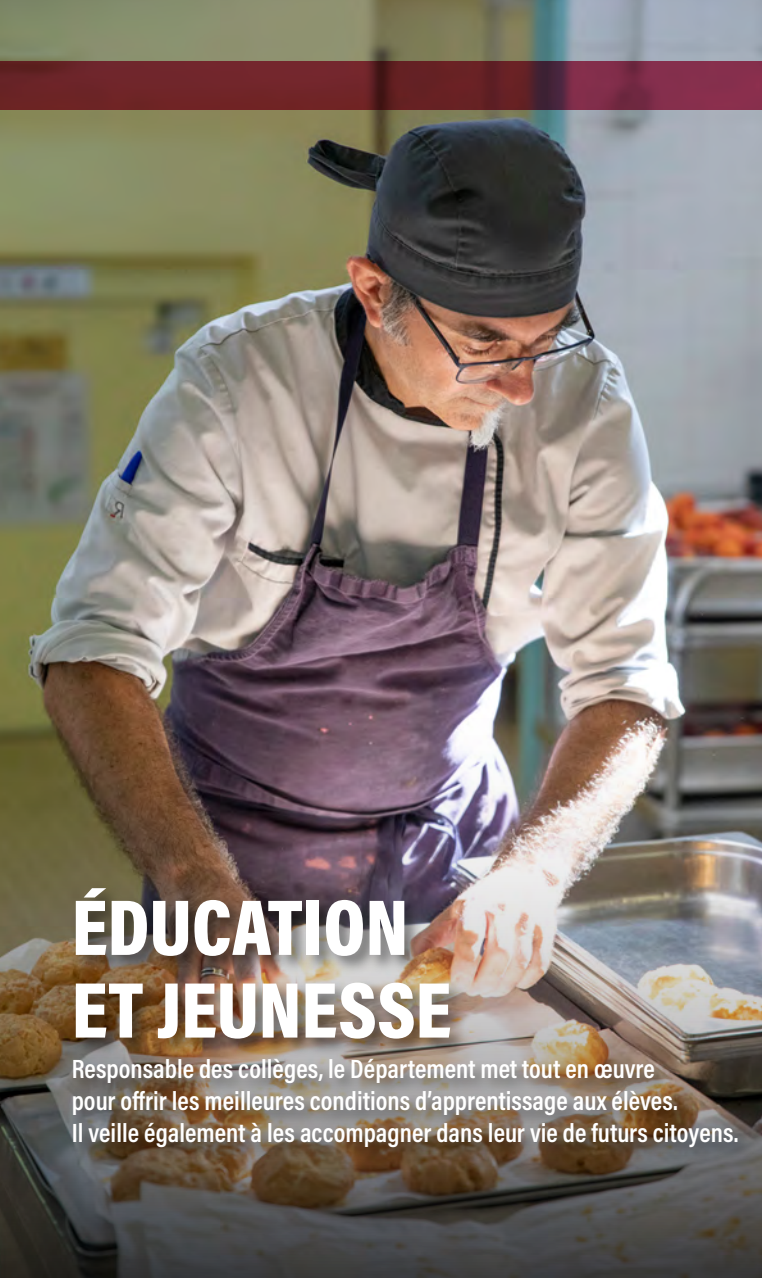
CULTURE
15,70 M€



SPORT
ET JEUNESSE
6,90 M€



Tourisme
2,79 M€



ÉDUCATION ET JEUNESSE

Responsable des collèges, le Département met tout en œuvre pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux élèves. Il veille également à les accompagner dans leur vie de futurs citoyens.

Chiffres clés 2023

50 collèges publics dont **48** gérés par le Département

450 agents techniques dont **109** ayant une activité en lien avec la restauration scolaire

38 demi-pension et **16 000** repas servis chaque jour

9 113 collégiens boursiers aidés financièrement

3 M€ en 5 ans pour la modernisation de l'infrastructure informatique des collèges (projet Trajectoire)

8 M€ de dotations de fonctionnement aux collèges publics dont **1 M€** d'aide exceptionnelle notamment pour la viabilisation

Restauration scolaire : une priorité pour le Département

La mise en place du nouveau plan alimentaire nécessite au préalable de travailler sur les dotations en moyens humains et sur les outils informatiques. Le changement du logiciel pour la restauration a été initié à l'automne 2022 et le prestataire IANORD a été retenu en 2023. La phase de mise en œuvre s'effectuera en 2024 dans quatre collèges pilotes. Ce logiciel va permettre de mesurer les indicateurs de la loi EGALIM, de sécuriser l'achat des denrées (respect des procédures des finances publiques), d'optimiser la gestion des stocks et de dématérialiser la traçabilité de l'hygiène en cuisine.

Par ailleurs, les travaux de rénovation de la cuisine du collège Robert Schuman à Noiretable entamés en 2022, se sont poursuivis en 2023. La livraison de ce nouvel espace a eu lieu à la rentrée scolaire en septembre 2023, pour un coût d'opération de 1,18 M€.

ZOOM SUR

Finalisation de la restructuration du collège Anne Frank à Saint-Just Saint-Rambert

Le Département mène plusieurs opérations importantes. La restructuration partielle du collège Anne Frank à Saint-Just Saint-Rambert s'est terminée en 2023 avec la réfection des bâtiments C et D : pôle ULIS, salle des professeurs, CDI, salles de musique et d'arts plastiques, isolation du bâtiment logements de fonction et l'aménagement du plateau sportif et des extérieurs.

Cette opération majeure représente un investissement de 13 M€ (travaux et mobilier).



Le développement du numérique dans les collèges

2023 a vu l'achèvement du travail de mise à jour de la Convention sur les usages numériques entre le Département et le Rectorat de Lyon. Rédigée en collaboration étroite avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et la Délégation régionale académique au numérique éducatif (DRANE), ce document servira de base solide pour de nouveaux projets partenariaux dans le domaine du numérique éducatif.

L'année 2023 marque aussi la poursuite de la modernisation de l'architecture informatique des collèges, avec 13 nouveaux établissements migrés sur des réseaux départementaux dans le cadre du projet "Trajectoire" engagé jusqu'en 2024. Ce programme d'envergure permet aux collèges de s'adapter aux nouveaux usages. Il comprend notamment l'évolution du réseau pédagogique, la prise en charge du réseau administratif par la collectivité, et la couverture wifi des établissements.

Par ailleurs, le déploiement du nouveau plan pluriannuel d'équipement a commencé avec deux collèges : Michel Servet à Charlieu et Jules Vallès à Saint-Étienne. Il vise à adapter la dotation de chaque collège aux spécificités de ses espaces d'apprentissage. Parallèlement, deux établissements ont été dotés de matériel innovant via l'appel à projets numériques : le collège Anne Frank à Saint-Just Saint-Rambert et le collège des Montagnes du Matin à Panissières.

Huit collèges ont été dotés de webradios dont la prise en main est assurée par le Réseau Canopé, partenaire du Département sur le numérique éducatif et les usages pédagogiques de l'ENT Cybercollège.

Enfin, un plan de dynamisation de l'ENT Cybercollège se met en place : doté d'une nouvelle application mobile, il propose davantage de rubriques, et notamment les podcasts des radios des collèges de la Loire. Une première journée départementale de rassemblement autour de l'ENT a permis en avril 2023 de rassembler le prestataire, les principaux des collèges et les enseignants référents aux usages du numérique, pour faire le point sur les nouvelles fonctionnalités et mises à jour.



CULTURE

Le Département mène une politique volontariste en faveur de la culture afin de nourrir la création et garantir l'accès à tous et sur tout le territoire à une offre artistique de qualité.

Chiffres clés 2023

481 170 € consacrés au développement des bibliothèques pour soutenir la création d'équipements, l'acquisition de mobiliers ou l'ouverture de services numériques

301 175 livres, **32 710** CD, **21 990** DVD et **2 500** partitions proposés par la Médiathèque numérique de la Loire

38 610 mètres linéaires d'archives conservés

50 875 visiteurs sur les sites et musées départementaux

5 717 scolaires accueillis aux archives départementales et sur les sites et musées départementaux

3 concerts de la Maitrise organisés dans les propriétés départementales pour **507** spectateurs

La 16^e saison culturelle "De villes... en villages"

Théâtre, musique, danse : avec ce dispositif, le Département veut décentraliser l'offre culturelle en permettant aux communes et associations ligériennes d'accueillir des spectacles clés en main à des tarifs accessibles. Le coût d'un spectacle pourra être pris en charge par le Département à hauteur de 40 à 60%. L'opportunité également de promouvoir des artistes ligériens et altiligériens.

Promenade dans les Archives de la Bâtie

L'exposition "Promenade dans les Archives de la Bâtie", organisée en partenariat avec la direction de la Culture et le service des Sites et musées départementaux, a été présentée par les Archives départementales au château de la Bâtie d'Urfé de juin à septembre 2023. Elle a dévoilé quelques beaux documents sur l'histoire de la sauvegarde et de la restauration du château par le Département de la Loire, la Diana et le Ministère des Beaux-Arts, tout en mettant en valeur la figure de Claude d'Urfé grâce aux fonds anciens des Archives départementales.

4 500 visiteurs ont profité de cette exposition, ce qui est très largement supérieur aux chiffres des expositions organisées sur le site des Archives départementales.

Agenda 2030 : sensibiliser nos partenaires aux enjeux du développement durable

Les bibliothèques ont un rôle à jouer dans la diffusion de l'information autour des questions environnementales, du fait de la diversité de leurs interventions auprès des publics et de leur implantation au cœur des territoires. Centre de formation, la DDLM dispose d'une position privilégiée pour accompagner les bibliothèques ligériennes dans la transition écologique. En 2023, ont été programmés :

- la formation Bibliothèque et développement durable, réunissant 15 stagiaires désireux de sensibiliser leurs publics à ces enjeux, qui ont découvert les actions et animations possibles en bibliothèque ainsi que l'activation des partenariats locaux potentiels,
- le webinaire "Agenda 2030, un outil pour les bibliothèques" a présenté l'Agenda 2030 comme levier d'actions et la place que peuvent prendre les bibliothèques dans ce dispositif en tant que lieu de diffusion de l'information.
- la journée d'étude "Des bibliothèques (vraiment) vertes ?" coorganisée avec l'Association des Bibliothécaires de France ainsi que l'Agence Auvergne Rhône-Alpes pour le livre et la lecture, a réuni 60 participants qui ont ainsi pu échanger et s'outiller de manière très pratique pour faire de leurs bibliothèques des lieux vertueux et inspirants sur cet enjeu collectif majeur.



ZOOM SUR

Focus sur le chantier de réhabilitation des Archives départementales

Après deux ans de travaux, la recette du chantier de réhabilitation de la partie ancienne du bâtiment des Archives départementales, inaugurée en 1987, s'est effectuée le 21 décembre 2023. Le projet a consisté principalement à :

- déposer, remplacer et isoler les façades existantes,
- reprendre l'intégralité des menuiseries et des verrières,
- remplacer les quatre centrales de traitement d'air des silos de stockage, avec mise en place d'une gestion thermique centralisée,
- rénover intégralement les locaux d'accueil du public et des agents, soit 1 900 m² de second œuvre,
- rénover les sanitaires du rez-de-chaussée avec mise en accessibilité PMR,
- créer une nouvelle entrée principale.

Le chantier s'est effectué en site occupé, ce qui l'a beaucoup complexifié, mais cela a permis à l'équipe des Archives départementales de pouvoir poursuivre pendant deux ans toutes ses missions.

Commencé dans le cadre du plan de relance départemental voté à la fin de l'année 2020, le chantier a bénéficié d'un fort soutien financier de l'État. Complément de l'opération d'extension achevée en 2019, l'aboutissement de ce chantier permet de disposer d'un bâtiment entièrement aux normes et d'un outil moderne pour assurer la préservation et la transmission de l'histoire des Ligériens.





SPORTS

Du sport pour tous au sport de haut niveau, le Département accompagne et soutient le développement des pratiques sportives. Il apporte une attention toute particulière aux sports de pleine nature, associés à la découverte du territoire et au maintien en bonne santé.

Chiffres clés 2023

663 950 € d'aide pour **127** manifestations ou projets sportifs
50 000 € dédiés au développement des activités de pleine nature
570 000 € pour l'accompagnement des Pôles et centres de formation des clubs
1,28 M€ pour l'aide aux clubs de haut niveau
115 000 € pour soutenir **81** athlètes dans **20** disciplines
8 villages sport nature labellisés
Plus de **80 000** journées en accueil de loisirs et séjours vacances
Plus de **1 000** stagiaires BAFA/BAFD aidés
450 jeunes concertés dans le cadre de Loire Jeunesse 2030

Le Loire Rugby Citoyen

La France a accueilli la Coupe du Monde de Rugby en septembre 2023. Plusieurs rencontres se sont déroulées au stade Geoffroy-Guichard. Le Département, en partenariat avec le Comité départemental de rugby, a mis en place le Loire Rugby Citoyen qui a fait découvrir le rugby à 2 500 élèves des écoles primaires et collèges. 1 100 enfants ont pu assister à un match à Saint-Étienne.

Le sport nature à l'honneur des premières Assises du sport

Le Département maintient son effort en matière de développement des sports de pleine nature. L'essor de ces activités se poursuit en lien avec l'aménagement de sites de pratique au sein du réseau des villages sport nature. Les premières Assises du sport, organisées en avril à Montbrison, ont d'ailleurs eu pour thème les sports de pleine nature. À cette occasion, les villages sport nature ont reçu officiellement le label départemental.



Le 3^e forum Terre de Jeux

En 2023, le Département a organisé avec le Comité départemental olympique et sportif de la Loire le 3^e forum Terre de Jeux Loire à Saint-Chamond. L'occasion pour les collectivités labellisées de se rencontrer mais aussi pour 500 jeunes collégiens du département de pratiquer et découvrir une quinzaine de disciplines.



TOURISME

Promouvoir l'offre touristique, aménager le territoire, accompagner les projets... Le Département poursuit son action avec l'appui de l'Agence de développement touristique de la Loire.

Chiffres clés 2023

9 M de nuitées touristiques sur l'année, dont **3,6 M** de nuitées estivales
(- 4% par rapport à l'été 2022 mais dû à un étalement de la saison avec un très bon début d'année)

15,5 M d'excursionnistes

9 000 emplois salariés dans l'activité touristique ligérienne
(soit 4,8% de l'emploi salarié total)

L'installation d'une piste de pumptrack à la station de Chalmazel

Une piste de pumptrack a été installée sur le parking de la station. Cette piste fermée avec des virages et des bosses est accessible à tout âge, avec VTT, draisiennes, trottinettes... Ces modules démontables permettent d'adapter l'installation aux saisons. Ce projet a été financé par l'Agence nationale du sport à hauteur de 80%.

L'organisation du premier séminaire Attractivité

Environ 200 personnes ont répondu à l'invitation du Département le 6 septembre à l'hippodrome de Feurs pour la tenue du premier séminaire Attractivité. Construit en matinée autour de l'apport en expertise de la Chaire d'attractivité de l'Université d'Aix-Marseille et de la présentation d'expériences inspirantes d'autres territoires (Département de la Manche, Région Occitanie...), il a été le point d'orgue du travail de structuration et de co-construction de la démarche d'attractivité avec les territoires et les forces vives de la Loire.

Première campagne de communication touristique à Paris et Lyon

Loire tourisme, avec le soutien du Département, a déployé en mai 2023, une première campagne de communication nationale à Lyon et Paris, se concrétisant par un plan média, se composant :

- d'achat d'espaces et d'affichage dans le métro à Paris,
- de la diffusion de spots TV en prime time sur les chaînes du groupe TF1,
- de l'affichage urbain à Lyon (y compris en arrière de bus),
- d'une campagne digitale.

Les enjeux de cette campagne nationale étaient triples :

- développer la notoriété et la désirabilité de la destination Loire,
- faciliter l'association du mot Loire au territoire,
- nourrir l'image touristique de la Loire et affirmer l'ambition du Département en matière d'attractivité et de développement touristique.

Elle a visé principalement à développer les séjours et augmenter le volume de nuitées sur le territoire en œuvrant sur :

- la conquête de nouveaux marchés (Ile de France),
- le confortement de nouvelles clientèles émergentes (les jeunes urbains en couple ou en famille),
- la conversion des excursionnistes d'Auvergne-Rhône-Alpes en courts séjours.

Cette opération est chiffrée à hauteur de 345 000 €. Le Département a apporté une contribution exceptionnelle de 195 000 €.

L'évaluation de la campagne a démontré les impacts suivants :

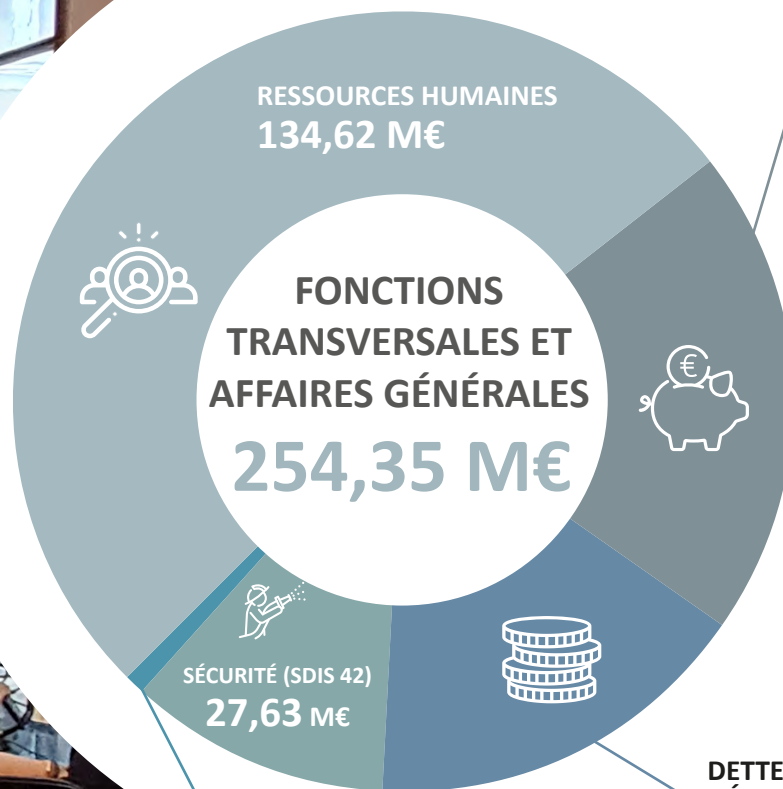
- la visibilité par 1 francilien sur 5, avec une visibilité accrue auprès de la cible prioritaire (jeunes urbains),
- une campagne jugée facile à comprendre et agréable à regarder, qui a su montrer la diversité des activités proposées dans la Loire,
- une communication didactique et incitative avec l'envie de séjourner dans la Loire pour un week-end ou un court séjour.





FONCTIONS TRANSVERSALES ET AFFAIRES GÉNÉRALES





FONCTION
STRATÉGIQUE
2,12 M€



RESSOURCES

En 2023, la politique Ressources a contribué à investir pour l'avenir en renforçant la capacité de résilience de la collectivité et en soutenant l'investissement dans les transitions numérique et écologique et ce, dans une démarche de gestion responsable et stratégique des ressources.

Chiffres clés 2023

3 647 agents rémunérés dont **467** assistants familiaux et **69** agents MDPH

1 430 contrats passés, dont **222** consultations lancées pour un total d'engagements contractuels d'achat de **78 M€**

227 sites au total (hors collègues)

2 430 postes de travail (hors collègues), dont **1 994** portables

Le dispositif de signalements des actes de violence, de discrimination, de harcèlements et d'agissements sexistes entre agents de la collectivité

Le dispositif de signalements, introduit par la dernière loi portant sur la transformation de la fonction publique, a été mis en place en juillet 2023. Ce dispositif porte sur les faits qui se produisent entre agents de la collectivité, quel que soit leur statut. Il est à différencier du protocole agression qui concerne les faits de violences commis par une personne extérieure au Département. Tout agent de la collectivité, ainsi que les personnes l'ayant quittée dans l'année, peuvent déclarer un fait dont ils sont eux-mêmes victime ou témoin au sein de la collectivité, en toute confidentialité. Un formulaire de recueil du signalement est disponible sur Ma digitale et peut être adressé sur la boîte mail dédiée.

Le signalement est traité par les psychologues du travail ou l'assistante sociale du personnel puis présenté à la Commission signalements qui décide de la suite à donner. Cette commission est composée de la directrice des Ressources humaines, de la directrice des Affaires juridiques, du médecin du travail, de l'infirmière en santé au travail, des psychologues du travail et de l'assistante sociale du personnel.

En 2023, 5 signalements ont été adressés à la DRH et traités par la Commission signalements (interpellation de la hiérarchie, commissions d'évaluation, entretiens avec la DRH).

L'inventaire physique et comptable

L'inventaire physique et comptable a représenté la création de 2 477 biens (hors matériels téléphoniques et informatiques). La mise à jour de l'inventaire physique a porté sur le site PVS et Parc routier, 53 rue de la République à Montbrison, et sur le site de l'Hôtel du Département, à Saint-Étienne. Les trois quarts de la programmation 2023 ont été réalisés, le gestionnaire de l'inventaire ayant finalisé son apprentissage et intégré le service à temps complet en août 2023.

Le Schéma 2023-2028 de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)

Le SPASER prévoit que 50% des marchés supérieurs à 40 000 € intègre une dimension environnementale et/ou sociale dès 2024. Pour atteindre cet objectif, l'ensemble des acheteurs de la collectivité se mobilise.



ZOOM SUR

La dématérialisation des échanges

La dématérialisation des processus, véritable enjeu de modernisation de la collectivité, se traduit par la mise en place de dossiers numériques, de visas et signatures électroniques ou encore de moyens techniques permettant le travail en mobilité. La réussite de cette transformation numérique intègre aussi la dématérialisation des échanges avec les partenaires et usagers. Ce volet s'appuie sur la mise en œuvre de solutions techniques permettant de simplifier et d'automatiser les échanges d'informations. En 2023, plusieurs actions ont été conduites :

- concernant la MDPH, le projet de mise en œuvre de la demande en ligne s'est poursuivi et devrait aboutir en 2024. D'autre part, différents échanges automatisés ont été mis en place avec la CAF, France Travail et l'Éducation nationale,
- dans le domaine de la PMI, la solution retenue s'inscrit dans le projet e-santé de l'État et permettra, une fois mise en œuvre, l'alimentation automatique du dossier médical partagé et des interactions automatisées entre toutes les parties prenantes,
- en termes de services en ligne pour les usagers, la demande de chèque vélo 2023 a été mise en ligne via le site loire.fr. La solution de gestion du transport des élèves et étudiants handicapés permettra aux familles concernées de faire leur demande via internet,
- la procédure de demande en ligne de subventions de soutien aux initiatives associatives locales a été développée et sera mise en production en 2024,
- sur la Digital Workplace, l'accès aux extranet partagés avec les partenaires a été sécurisé par un système de double authentification permettant de garantir la confidentialité des échanges.

Outre le fait que ces solutions apportent une meilleure réactivité et plus de sécurité, elles permettent aussi de réduire la production papier tout en s'inscrivant dans une démarche numérique responsable.



FONCTIONS STRATÉGIQUES

La politique publique "Fonctions stratégiques" traduit l'ambition impulsée par l'exécutif d'adapter les politiques publiques départementales aux enjeux d'aujourd'hui, de moderniser le fonctionnement de la collectivité et de valoriser son image.

Chiffres clés 2023

151 877 visites sur le site web de Chalmazel

14 000 abonnés à la page LinkedIn du Département de la Loire

57 vidéos produites au sein de la Direction de la Communication

1 300 agents consultent régulièrement l'Intranet (Digital Workplace)

402 500 exemplaires de Loire Magazine distribués lors de chaque parution

5 000 personnes, visiteurs et compétiteurs, ont participé au Bike and Fourme festival

19 projets labellisés dans le cadre de Loire Administration 2030

30 enquêtes conduites par l'Observatoire des politiques publiques

L'Observatoire de la mobilité dans le cadre du Plan de mobilité d'administration

Dans le cadre du Plan de mobilité d'administration et suite à l'approbation du Plan de résilience climatique en 2023, l'observatoire des politiques publiques a été mobilisé au sein d'une équipe projet transversale pour lancer la mise en place d'un Observatoire des mobilités. L'objectif de cet observatoire est d'apporter un ensemble d'analyses (sur la base d'éléments qualitatifs et quantitatifs) pour observer, évaluer et mieux orienter les actions en faveur de la mobilité durable.

L'année 2023 a d'abord été consacrée à la production d'un référentiel évaluatif et au recensement des données disponibles. Une phase de collecte des données a démarré au cours du second semestre auprès des services producteurs de données et sous la forme d'une enquête auprès de l'ensemble des agents de la collectivité. L'exploitation et l'analyse de ce premier millésime de données doit permettre d'établir un premier état des lieux des habitudes et des modes de déplacement des agents du Département, de mesurer l'impact du télétravail et des nouveaux rythmes de travail sur les déplacements et sur la transition écologique et enfin d'éclairer la décision sur des pistes d'évolution possibles dans les actions mises en place en faveur de la mobilité durable par le Département.

L'Agenda 2030

L'Agenda 2030 est structuré autour de quatre engagements couvrant les 17 objectifs de développement durable de l'ONU à atteindre d'ici 2030 :

- Engagement 1 - Lutter contre toutes les discriminations et inégalités
- Engagement 2 - Agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité
- Engagement 3 - Agir pour la santé, l'éducation et le bien-être de toutes et tous
- Engagement 4 - Proposer des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Le mode projet est conforté dans le cadre de cette nouvelle démarche avec la création d'une communauté des pilotes réunissant les porteurs des 30 nouveaux projets. Cette instance, qui doit permettre de garantir une cohérence de la démarche globale, s'est réunie trois fois en 2023, ce qui a permis de co-construire les outils et l'animation globale de la démarche avec les pilotes de projets.

Deux revues de projets ont été organisées. Elles ont montré que près de la moitié des projets ont démarré, avec de premières actions concrètes qui se mettent en place. Concernant la "météo ressentie" des projets, si une grande partie se déroule selon les prévisions, un tiers est ralenti en raison notamment de contextes en évolution : partenariats à construire, changement de pilotes, procédures plus longues que prévues. Ces éléments conjoncturels ne remettent pas en cause les projets. Quatre rencontres par engagement se sont déroulées au printemps 2023, réunissant sous l'égide du vice-président Jérémie Lacroix, les élus par engagement, les élus référents des projets et les pilotes.

4^e édition et évaluation de la campagne agents : "Pourquoi pas vous ?"

Cette nouvelle campagne de communication se distingue des trois précédentes à la fois par son objectif et sa nature. Elle est en effet :

- destinée à faire connaître la marque employeur et faciliter le recrutement,
- conçue pour drainer du trafic sur loire.fr durant quatre semaines dédiées.

Pour mémoire, elle succède à des campagnes orientées sur la valorisation du service public : "3 000 agents à vos côtés" (2020), "On est là pour vous aider" (2021), "Toujours là pour vous aider" (2022). Ces trois éditions avaient en effet pour but de valoriser nos métiers, mieux faire connaître nos missions et créer de la proximité avec les Ligériens.

La campagne a littéralement boosté le trafic sur loire.fr : 6 433 visiteurs ont directement été renvoyés sur le site par le dispositif média positionné sur Facebook, le nombre de nouveaux fans s'est accru (+3 510).

ZOOM SUR

La préparation de la campagne égalité femme-homme

Un plan d'action pour l'égalité professionnelle femme-homme a été déployé en 2023, accompagné d'une campagne d'affichage en interne, conçue avec des agents.

L'objectif de cette campagne était de sensibiliser, grâce à des affiches et des bannières web, à cet enjeu de société sur des aspects concrets. Plutôt que de faire appel à des banques d'image ou des illustrations, la Direction a réalisé un casting interne. Neuf volontaires ont participé à la réunion préparatoire pour cibler les quatre thèmes abordés : le temps partiel, les stéréotypes sur les métiers, les cycles de travail et la violence ou harcèlement.



CRÉATION : DIRECTION DE LA COMMUNICATION - 09/2024
CRÉDITS PHOTOS : DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - HUBERT GENOUILHAC - VINCENT POILLET -
FABRICE ROURE - ELYAS SAENS - PIERRE GRASSET - LOIRE TOURISME - ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA LOIRE -
EIDETIC STUDIO - ADOBE STOCK